

révolutionnaire ou anarchiste, à ce que le syndicat puisse recueillir dans son sein le plus grand nombre possible d'ouvriers ?

L'alliance est donc impossible avec le courant socialiste, comme avec tout autre courant politique.

Mais si l'on ne peut pas créer l'état d'alliance avec le parti socialiste, doit-on créer ou entretenir à son égard l'état de guerre ?

Ce n'est pas un secret pour personne qu'il y a guerre, actuellement, entre les deux éléments syndicalistes les plus militants : socialistes et anarchistes. S'il en fallait une preuve nouvelle à toutes celles que je vais donner, on la trouverait dans certaines attitudes et dans certaines paroles de ce Congrès même.

Quand nous nous tournons du côté des anarchistes, on nous dit : "Ce sont les socialistes qui ont commencé !" Et quand nous nous tournons du côté des socialistes, on nous répond : "Ce sont les anarchistes qui ont commencé !" Qui a commencé exactement ? Je n'en sais rien ; et bien malin serait celui qui le pourrait dire. Cette question, c'est l'éternel casse-tête philosophique de la poule et de l'oeuf. Est-ce la poule qui a fait l'oeuf ? Est-ce l'oeuf qui a fait la poule ? Je ne me charge pas de le débrouiller.

Il me suffit de constater que l'état de guerre est un fait, pour affirmer que ce serait un crime ouvrier de le continuer ; ne pouvant déterminer qui l'a déclarée le premier, il faut absolument, dans l'intérêt supérieur du syndicalisme, que les deux adversaires déposent les armes en même temps.

Les anarchistes entretiennent l'état de guerre quand ils font de la propagande abstentionniste dans les syndicats. Cette propagande abstentionniste est tellement considérée par les libertaires comme l'exercice d'une opinion politique, que l'un d'eux ici présent, et non des moins sympathiques, le camarade Monatte, disait hier qu'on avait tort de leur reprocher d'être allés faire de la politique anarchiste dans le Nord, "puisque'ils n'y étaient pas allés faire de la propagande anti-électorale".

Ils expliquent le droit de faire cette propagande abstentionniste en disant que leur politique est de principe pur et non de personnes. Que diraient-ils si, en période électorale, et sans s'occuper le moins du monde des candidats, les socialistes, ou les républicains, ou les réactionnaires qu'il peut y avoir dans les syndicats, proposaient au syndicat une simple discussion de principe des divers programmes politiques ?

Les anarchistes entretiennent encore la guerre, quand ils décident ou proposent, avant même de savoir quelle conduite ils tiendront, que tous les syndiqués ayant un mandat politique quelconque, seront exclus de tous les postes de confiance dans le syndicat. Je connais pourtant certains ouvriers, conseillers municipaux, qui font d'excellents fonctionnaires syndicaux. Et ce n'est pas parce que Basly aura eu une attitude dans le syndicalisme minier, qu'il faut jeter l'anathème sur tous ceux de nos camarades ouvriers qui auront un mandat politique. "C'est une mesure préventive", disent les libertaires, sans se douter, peut-être, de tout ce qu'il y a de contradictoire dans ces paroles pour des hommes qui se plaignent toujours - avec raison - des mesures préventives que les gouvernements prennent souvent contre eux ...

. / ...

La guerre est aussi entretenue par les libertaires, quand ils lancent l'épithète de " politiciens ! " à tout propos, comme la suprême flétrissure à l'adresse de camarades qui ont encore une foi sincère en la politique.

UN DELEGUE. - A vous entendre, on dirait qu'il n'y a que les anarchistes qui soient coupables de tous les méfaits.

NIEL. - N'ayez pas peur, le tour des socialistes va venir !

LE PRESIDENT. - N'interrompez pas l'orateur, si vous voulez qu'il puisse distribuer aussi aux socialistes leur volée de bois vert.

NIEL. - Enfin, les anarchistes entretiennent la guerre, quand ils insultent tous les élus politiques, après s'être servis d'eux pour obtenir des subventions ou des faveurs pour eux ou leurs amis.

Ces camarades prétendent justifier leur attitude en disant que le syndicalisme suffit à tout, et que puisqu'ils consacrent eux-mêmes toute leur activité au syndicalisme, les autres n'ont qu'à faire comme eux et envoyer toute leur politique à la balance.

Il serait bon, pourtant, qu'ils se missent d'accord entre eux. L'un d'eux, après avoir narré un fait-divers quelconque, écrivait dans un des derniers numéros du *Libertaire* : " Ce qui prouve, une fois de plus, que " l'éducation économique " que donnent les syndicalistes ne saurait suffire à préparer des hommes nouveaux, totalement libérés des préjugés sociaux soigneusement entretenus par l'Etat, l'Eglise et l'Ecole dans les cerveaux des malheureux. "

Ce libertaire affirme donc que le syndicalisme ne saurait suffire et que le travailleur doit compléter son éducation ailleurs. Mais alors, chacun doit être libre de compléter son éducation dans le groupe socialiste, le groupe libertaire ou ailleurs. Dans sa misère sociale, l'ouvrier est pris par le ventre, par le coeur et par l'esprit. Que le syndicalisme ait pour principal et plus immédiat objet de lui permettre de se défendre contre la misère du ventre - la plus sensible de toutes - c'est entendu. Mais on ne doit rien reprocher à celui qui cherche à se garantir ailleurs contre les misères du coeur ou de l'esprit.

Mais les socialistes aussi entretiennent la guerre !

Ils l'entretiennent quand ils perpétuent l'oeuvre de division de leurs devanciers, en tentant par tous les moyens de noyer le syndicalisme dans leur politique particulière. Ils ne peuvent pas dire qu'ils ne sont pas conscients de la gravité de leur acte, eux qui savent que tous les syndiqués ne sont pas socialistes.

Ils l'entretiennent aussi, quand ils ont l'hypocrisie et la canaillerie de mettre dans leurs propositions d'alliance un alinéa disant que si l'alliance n'est pas possible par en haut, avec la Confédération, les groupes socialistes locaux, les fédérations socialistes départementales, devront user de tous les moyens pour contracter alliance soit avec des syndicats, soit avec les Bourses du Travail, soit avec les Fédérations professionnelles. Ainsi, l'oeuvre de désorganisation qu'on n'aura pas pu faire par en haut, en haine parfois du syndicalisme qui éclipse quelques vedettes socialistes, on la fera par en bas, en minant souterrainement l'édifice syndical.

Les socialistes entretiennent encore la guerre quand ils insultent à jet continu les militants de la Confédération, en les traitant de " repris de justice ", " professionnels du cambriolage ", etc., etc.

UNE VOIX. - Les socialistes ne peuvent pas être responsables des fautes d'un seul.

NIEL. - C'est entendu. Mais pourquoi les Basly, les Lamendin, et tous les militants du parti ont-ils laissé, sans protester, se produire de telles insultes lancées par un membre de leur parti contre des militants syndicalistes ? Le parti socialiste tout entier aurait dû se lever, au nom des principes syndicalistes qu'il défend, et protester le premier contre de pareilles insultes à l'égard de militants syndicalistes.

Enfin, les socialistes entretiennent la guerre quand, je ne dirai pas par mépris, mais par antipathie chronique, ils essaient de diminuer la valeur sociale de l'action syndicale, qui ne serait qu'une vulgaire oeuvre de réforme, par rapport à celle de l'action politique qui, elle, serait une belle oeuvre de révolution.

Je ne veux pas animer cette querelle de savoir laquelle de ces deux actions est la supérieure. Je constate seulement que les syndicats sont une des plus précieuses sources qui alimentent et fertilisent tous les partis révolutionnaires, que cette fonction les place à un poste d'honneur, et cela me suffit.

Mais je dois dire que, considérées dans leur oeuvre immédiate, ces deux actions sont toutes deux réformistes, et considérées dans leur but, elles sont toutes deux révolutionnaires.

Voilà l'état de guerre et voilà ce qu'il est urgent de faire cesser.

Si on fait l'alliance avec le parti socialiste, ou bien c'est la scission à bref délai, ou bien c'est provoquer les anarchistes à tel point qu'ils auront raison alors de faire leur politique anarchiste dans les syndicats.

Si les anarchistes continuent leur guerre, c'est encore la division à brève échéance, ou bien c'est provoquer les socialistes à un tel point qu'ils auront raison, alors, de faire leur politique socialiste dans les syndicats. Dans un cas, comme dans l'autre, c'est la mort du syndicalisme.

Si les militants sont bien pénétrés de leur rôle et de leurs intérêts, ils établiront une solide neutralité politique, en mettant une sourdine à leurs passions politiques dans les syndicats, surtout maintenant qu'ils savent que cette neutralité doit faire sûrement des adeptes nouveaux à leurs opinions sociales.

Comment ! nous aurions le moyen de faire avec le syndicalisme ce qu'on n'a jamais pu faire sans lui : grouper tous les ouvriers sur un terrain qui les oblige à réfléchir sur l'iniquité sociale et les conduit à nos conclusions, et nous briserions bêtement ce moyen par nos entêtements politiques ? Qui voudrait assumer une telle responsabilité ?

Si l'on ne peut faire ni alliance, ni guerre, que faut-il faire alors ?

Il faut conserver le statu quo, en lui insufflant un esprit nouveau.

. / ...

L'esprit nouveau, c'est la reconnaissance publique, revêtue de l'autorité morale d'un Congrès aussi important que le nôtre que, quelle que soit la différence de leurs opinions politiques, les syndiqués - et à plus forte raison les militants - ne doivent ni se mépriser, ni s'injurier, ni se combattre. L'esprit nouveau, c'est conserver des relations de respect et de cordialité à l'égard les uns des autres, c'est envelopper le syndicalisme d'une atmosphère de sympathie réciproque, et reconnaître que toute autre serait irrespirable. L'esprit nouveau, c'est comprendre que le problème social est le plus complexe des problèmes, et qu'il peut y voir, à côté du syndicalisme, d'autres actions qui concourent aussi plus ou moins à la solution de ce problème.

L'unité de tactique et de pensée est encore loin d'être réalisée. Il y a des courants nombreux, des divergences nombreuses partout : en politique, en religion, en socialisme, en anarchisme, en coopératisme, en syndicalisme. Cette variété est l'image même de la vie. Aucun homme, aucun groupe, ne peut tout faire. Que chacun oeuvre selon son tempérament, dans le milieu qu'il lui plaît. La division du travail, après tout, est la méthode la plus scientifique et la plus fructueuse.

Il devient tellement évident que l'on peut tirer quelque chose de bon, même des lois, que des libertaires eux-mêmes commencent de le reconnaître, comme l'a fait Pouget dans la *Voix du Peuple*, à propos du repos hebdomadaire.

Quand cet esprit nous aura suffisamment pénétrés, quand cette atmosphère sera suffisamment répandue, les accords accidentels, nécessités par des circonstances exceptionnelles, se feront mieux que s'ils étaient prescrits par des règlements ou par des décisions de Congrès.

Le syndicalisme ainsi compris sera la plus haute école d'éducation révolutionnaire du prolétariat.

Nous ne tarderons pas, alors, à recueillir les fruits de nos concessions réciproques sous forme d'adhésions nouvelles, de craintes plus grandes inspirées à nos dirigeants et à nos patrons, de résultats partiels plus rapides et plus nombreux, toutes choses, on en conviendra, de nature à précipiter les événements et à hâter l'avènement du monde nouveau que nous entrevoyons déjà dans nos rêves de suprême justice ...

LE PRESIDENT demande qu'on envoie des noms pour le bureau du lendemain après-midi, la matinée étant consacrée aux réunions des Commissions nommées par le Congrès.

Sont nommés :

Président : NIEL.

Assesseurs : Cousteaux et Ferrag d.

SEANCE DU 12 OCTOBRE (Soir)

Président : NIEL.

Assesseurs : COUSTEAU et PERRAULT.

LE PRESIDENT lit la protestation suivante émanant du Syndicat des Menuisiers :

" Les Camarades du Syndicat des Menuisiers d'Amiens, réunis avec les camarades délégués de la corporation au Congrès d'Amiens ;

" Protestent énergiquement contre l'arrestation et la détention du camarade Sorrel, secrétaire du Syndicat des Menuisiers de Grenoble ;

" Protestent également contre l'expulsion de la compagne de notre camarade, qui a été contrainte de gagner la frontière immédiatement en sortant de prison ;

" Envoyent au camarade Sorrel, l'expression de leurs sympathies les plus sincères et leurs saluts fraternels "

" Pour les Menuisiers : C. BRUON "

Il a reçu du camarade Lavaud une protestation. Le Congrès désire en avoir connaissance. Elle est ainsi conçue :

" Paris ce 10 Octobre 1906.

" Aux Congressistes réunis à Amiens

" Camarades,

" Je vous prie d'écouter cette courte protestation :

" Chargé d'un mandat délicat à Lyon, par la Fédération des Bourses, je sacrifiais une période de repos en province pour l'accomplir.

" Il m'immobilisait 3 jours à Lyon et m'obligeait avant, par sa précipitation, à quitter l'itinéraire fixé par mon billet. Néanmoins, je l'accomplissais gratuitement et impartialement.

" Dès mon arrivée, à l'issue de la réunion provoquée par l'Union des Syndicats (dans laquelle je n'avais indiqué aucune opinion), j'étais aimablement traité de jaune. Ensuite et malgré cela, j'ai proposé et exigé à la réunion de la Bourse d'être assisté de 6 camarades de l'Union, ce qui fut accepté.

" Pendant mon ennuyeux séjour à Lyon, je n'ai à personne, vous entendez bien à personne, fait connaître mon sentiment sur son mandat.

" Revenu à Paris, en toute indépendance, j'ai exprimé une opinion que je crois exacte. Alors, il suffit de ne pas penser comme Chazeaud et ses amis, pour être disqualifié et traité d'ivrogne ?

. / ...

" Je plains Chazeaud avec lequel je ne suis mis d'abord
" en relations à Lyon, et cela quelques minutes, après mon arrivée
" d'avoir de pareils moyens, qui ont dû surprendre ceux qui, depuis
" 30 ans, me voient sur la brèche, et connaissent ma sobriété ;
" mais je regrette surtout que ceux qui m'ont délégué à Lyon, qui
" savent que ce mandat onéreux a été loyalement rempli, qui me con-
" naissent depuis plus de 15 ans à la Fédération des Bourses, je
" regrette sincèrement qu'ils n'aient pas eu le courage de défendre
" un absent contre Chazeaud qui, à Lyon, fut très humble et très
" empressé près de moi, dans l'intérêt évident de me produire une
" impression favorable à laquelle il n'est malheureusement pas
" arrivé.

" A vous, camarades, il vous reste à méditer combien il
" est dangereux de ne pas saluer le vivisme et le passé de syndica-
" lisme à la mode Chazeaud

" Ceci dit, malgré les moyens mesquins de certains des
" nôtres, je reste avec vous l'ardent partisan du mouvement anti-
" militariste et de la grève générale et je pense qu'il sera fait
" justice de l'infamie de Chazeaud à mon égard.

" votre dévoué J-B. LAVAUD.

" Syndiqué depuis 34 ans "

RAPPORTS ENTRE LES SYNDICATS ET LES PARTIS POLITIQUES

(Suite de la discussion)

POUGET dit qu'on pourrait mettre 5 orateurs pour et 5
contre. On pourrait choisir un camarade de chaque nuance. Ceci pour
arriver à un résultat rapide.

DAVID, au nom du Proletariat de l'Isère, demande à défendre
ledit prolétariat contre les appréciations de Renard.

DOIZIE croit qu'il faut limiter le temps. Il demande qu'
on choisisse des orateurs (en nombre limité) parmi ceux qui ont
déposé des propositions.

CHARPENTIER estime que malgré la hâte avec laquelle on se
propose de terminer ce débat, il faut permettre aux camarades li-
bertaires de répondre au camarade Niel.

POUGET dit que les orateurs seront choisis parmi tous
ceux qui sont pour ou contre, et par ceux-ci.

KEUFER dit qu'il se réserve de parler dans le débat con-
tre toute politique à la Confédération.

PHILIPPE dit qu'on peut discuter la question du textile,
et après, mais après seulement, sur celle soulevée par Keufer.

BERLIER dit que la question doit se limiter et propose de donner
la parole aux délégués de Grenoble après que la question sera vidée.
Il proteste contre la façon de faire de certains. On croirait que
seuls quelques congressistes ont le droit de parler. Plusieurs doi-
vent partir pour se trouver au travail lundi. Il faut donc aller
vite.

. / ...

MERRHEIM demande au Congrès de bien vouloir limiter la discussion à 5 camarades, le nombre des orateurs de chaque côté.

Le Congrès décide de limiter le nombre des orateurs.

LATAPIE : Il y a deux éléments et la tendance du syndicalisme révolutionnaire. Il demande de désigner 5 orateurs de chacune des deux tendances et 5 du syndicalisme révolutionnaire.

LE PRESIDENT dit qu'il n'y a que deux tendances, deux courants.

Le Congrès décide qu'il y a trois courants et 9 orateurs parleront à raison de 3 par courant.

Suspension de séance.

°
°

Reprise de la séance.

Un délégué du syndicat des courtiers et représentants dit qu'en ce moment il y a grève chez les courtiers (section des Classes Laborieuses). Deux conflits, déjà anciens, sont très intéressants. Celui actuel, des "Classes Laborieuses", donne des inquiétudes. Il demande aux membres du Congrès de boycotter les succursales de cette maison. Ce sera là de la bonne besogne.

Le Congrès s'associe à cette demande.

Liste des orateurs qui devaient parler sur la proposition du Textile. :

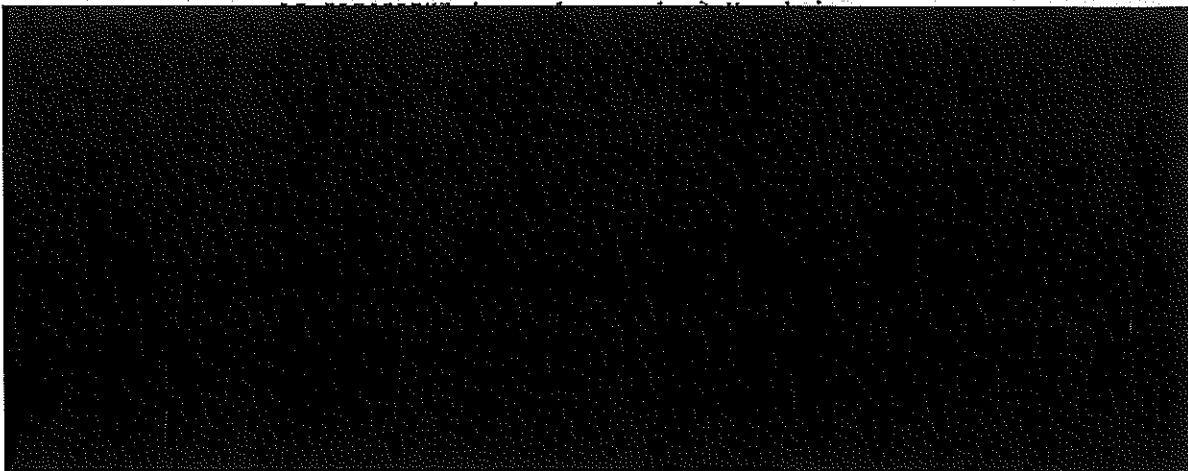
Philippe, Laporte, Cousteau, Montagne, Broutchoux, Marty-Rollan, Keufer, Robert, Craissac, David, Parvy, Clément, Gagnut, Bienner, Charpentier, Clévy, Dret, Tabard, Andrieu, Thil, Coupât, Pataud, Cheytion, Legouhy, Chazeaud, Devilar, Ferrier, Bruon, Gouby, Laval, Combes, Jamut, Ader, Ponty, Gautier, Braun, Braud, Latapie, Merrheim, Roullier, Yvetot, Sellier.

LE PRESIDENT met aux voix une proposition tendant à ce que le camarade Renard parle le dernier.

Adopté.

Par suite de la décision du Congrès, les orateurs suivants prendront seuls la parole :

1er groupe : Merrheim, Broutchoux et Latapie ; 2e groupe : Keufer, Doizié et Coupât ; 3e groupe : Philippe, Parvy et Renard.



aussi je ne permettrai à personne de l'attaquer et pour ceux qui essaieront de le faire, ils me trouveront devant eux pour le défendre.

Ceci dit, je regrette vivement que le citoyen Renard m'ait obligé à prendre part à ce débat. J'aurais voulu ne pas y participer, mais il a apporté au Congrès de telles erreurs de chiffres, pour donner plus de force à sa thèse, qu'il est impossible de ne pas rétablir la vérité.

Pour montrer combien la double action politico-syndicale avait donné de résultats tangibles dans le Nord, Renard nous a dit notamment : "Nous avons 315 syndicats, 76.000 syndiqués, et il a conclu en disant : voilà ce que nous avons fait".

Or, citoyen Renard, mieux que personne, vous saviez qu'il fallait défalquer de ces 315 syndicats, au moins 130 syndicats jaunes. Vous avez, en effet, relevé vos chiffres de syndicats et de syndiqués dans l'Annuaire du Ministère du Commerce de 1905.

J'ai, après vous, refait les mêmes calculs et retrouvé les mêmes chiffres, que vous ne vous êtes pas contenté seulement d'apporter à cette tribune, mais que vous avez également cités dans l'Ouvrier Textile, organe de votre Fédération, numéro du 1er Octobre. Le doute n'est donc pas possible et pourtant, mieux que quiconque, vous êtes à même de connaître la situation.

Vous savez qu'à Tourcoing, notamment, il y a 119 syndicats jaunes, à Roubaix 7, à Lille, Armentières, qu'il y en a également comptant des centaines de membres, quelques-uns plus de 1.000, pourquoi les comptez-vous à votre actif, comme le résultat de la propagande de votre parti ?

Je ne pense pas que vous vouliez compter, comme oeuvre de votre Parti tous les syndicats jaunes ou indépendants du Nord ?

Ce ne sont pas, que je sache, des organisations de lutte prolétarienne, puisqu'elles vous combattent autant sur le terrain politique qu'économique.

Si je prends le chiffre des syndiqués, j'y retrouve les mêmes erreurs, que je voudrais croire involontaires ; les mineurs qui, sur l'Annuaire, sont portés en deux syndicats pour 8.000 membres, viennent de payer à leur Fédération unifiée pour 900 membres. Le syndicat du Textile de Roubaix que vous comptez comme ayant 6.200 adhérents, en a, à peu près, 3.000, si nous prenons vos propres chiffres du Congrès de Tourcoing, que nous ne pouvons pas suspecter, puisqu'ils ont servi de base pour la R.P.

RENARD dit qu'il avait pris tous les syndicats sans faire de questions d'espèces.

MERRHEIM. - C'est possible, mais vous n'aviez pas le droit de prendre ces chiffres pour dire au Congrès : Voilà ce que nous avons fait dans le Nord.

Vous n'aviez pas le droit non plus, pour donner plus de force à votre argumentation, d'écrire dans l'Ouvrier Textile, après avoir cité les mêmes chiffres :

" L'unité la plus complète est réalisée sur ce terrain syndical coopératif et politique ". Quand on apporte des chiffres dans une question aussi grave, nous avons le droit d'exiger qu'ils ne soient pas faux.

. / ...

Indépendamment des syndicats jaunes, il y en a d'autres, tels ceux du bassin de Maubeuge, dont la plupart sont des comités électoraux d'un député radical. Pourquoi les comptez-vous encore comme l'oeuvre de votre Parti ?

Prenons le bassin d'Anzin, où il y a plus de 30.000 ouvriers de la Métallurgie, nous y trouvons bien trois députés socialistes, mais seulement 600 syndiqués. à des organisations qui ne suivent pas votre tactique. Vous êtes glorieux à tort de vos cathédrales, elles ont, peut-être, de belles façades, mais c'est tout ; Roubaix, proclamée la " Ville sainte ", la Mecque du socialisme, est une cité de souffrances et de misères. Il est peu de villes où l'on trouve des salaires aussi bas ; mieux que personne vous le savez, camarade Renard ; ainsi à Roubaix, pour l'article " Robes ", quel est l'ouvrier qui pourrait dire, au long d'une année, qu'il gagne, en le tissant, neuf francs par semaine. Je prétends que c'est la conséquence de votre tactique. Est-ce que le Syndicat Textile de Roubaix ne compte pas dans son sein des Maçons, Chaudronniers, Mécaniciens, Charretiers, en un mot, des hommes de toutes les corporations, sans que jamais le Parti ait essayé de les grouper dans leurs syndicats respectifs ; Guesde, lui-même, n'a-t-il pas maintes fois déclaré que le syndicat était une blague ? J'ai donc le droit de vous dire que, syndicalement parlant, vous n'avez jamais fait complètement votre devoir dans le Nord. Aussi, quand je vous entend parler de légalité, dire que les syndicats ne doivent pas sortir de la légalité, je ne puis que m'étonner de votre attitude, vous qui, tant de fois, à Roubaix, m'avez demandé d'en sortir de la légalité.

RENARD. - Je ne vous ai jamais connu à Roubaix !

MERRHEIM. - Je vous y ai connu et me suis séparé du Parti, le jour où, après m'avoir recommandé de bourrer mon fusil avec mon bulletin de vote, il m'a demandé de le décharger pour en faire sortir un candidat. Aujourd'hui, nous n'avons plus les mêmes manières de voir, vous faites du syndicat un groupement inférieur, incapable d'agir par lui-même ; vous ne voulez pas qu'il sorte de la légalité pour que, sur le terrain politique, il ne puisse gêner votre action. Nous affirmons, au contraire, qu'il est un groupement de lutte intégrale, révolutionnaire et qu'il a pour fonction de briser la légalité qui nous étouffe, pour enfanter le "Droit nouveau" que nous voulons voir sortir de nos luttes.

Si j'ai tant insisté sur Roubaix, c'est que cette ville personnifie bien l'action que vous préconisez ici.

En terminant, je tiens encore à relever le dernier point de votre argumentation.

Vous nous avez dit que nous devrions porter aux députés nos desiderata, nos projets de loi, Je prétends que nous n'avons pas à le faire. Qu'ils s'inspirent des délibérations de nos Congrès, c'est leur devoir même. Mais je me refuse à leur dire : nous voulons cela ; car je sais bien qu'aussi bien intentionnés qu'ils soient, par suite de la mauvaise organisation que nous subissons et dont les travailleurs, seuls, sont les victimes, ils ne pourront jamais nous donner complète satisfaction. Laissons donc au syndicat sa fonction propre de véritable lutte de classe ; que son action soit une lutte incessante contre toutes les légalités, tous les pouvoirs, toutes les forces oppressives, disons-nous bien que nous n'avons pas le droit de l'en distraire pour d'autres besognes.

. / ...

Voilà ce que vous ne voulez pas comprendre ; vous ne voulez pas voir qu'il ne doit y avoir que deux classes : celle des exploités contre les exploités, et qu'entre les deux il y a, il y aura toujours l'Etat, qui, avec des baïonnettes, sert de tampon entre les deux classes et nous empêche d'avoir satisfaction.

KEUFER déclare qu'en présence de la gravité de la question actuellement soumise à l'appréciation du Congrès, il importe de parler franc. Il pense, en raison des idées que les délégués manifestent, que la liberté de la parole sera complète et qu'il pourra exprimer librement sa pensée.

Tous nous pouvons constater, dit Keufer, qu'un profond malaise existe dans nos organisations syndicales et à la Confédération. Cela tient aux divisions provoquées par les divergences de vues sur la direction que doivent suivre la Confédération et les syndicats.

En jetant un coup d'oeil en arrière, on se rappelle que, dès le Congrès de Zurich, en 1893, les députés socialistes allemands, Babel, Singer, Liebknecht, firent adopter la motion que ne pourraient assister aux Congrès ouvriers les délégués qui seraient hostiles à l'action parlementaire. Au Congrès de Londres, en 1896, eût lieu une vive discussion entre les délégués ouvriers et les nombreux représentants du Parti socialiste français, parmi lesquels presque tous les députés du Parti ; on voulait exclure les représentants des syndicats, régulièrement mandatés, qui se déclareraient anti-parlementaires.

A une voix de majorité, cette proposition d'exclusion fut repoussée.

Depuis cette époque, les hommes politiques, les parlementaires ont évolué, et ils ne sont plus absolus dans leurs idées, ils sont devenus syndicalistes.

Il en est de même des libertaires, des anarchistes qui ont longtemps combattu les syndicats ; ils ne voyaient là que des organisations ouvrières aristocratiques, dans lesquelles ne pouvaient entrer les "unskilled", comme disent les Anglais. Ces adversaires d'autrefois, dont nous pourrions peut-être en retrouver quelques-uns dans ce Congrès, ont aussi modifié leur opinion, à tel point que ces anti-syndicalistes de naguère sont devenus des syndicalistes actifs, les apôtres du syndicalisme révolutionnaire. C'est ainsi que la Confédération du Travail a pris une direction qui, selon moi, ne lui appartient pas, qui n'est pas celle qui lui avait été désignée au Congrès de Limoges. En effet, les délégués qui y assistaient étaient unanimes pour donner à la Confédération sa mission réelle, celle de rallier les forces ouvrières, de provoquer l'organisation du prolétariat et assurer son action sur le terrain économique, en dehors de tout parti politique, de toute école philosophique ; elle devait garder une sincère, une complète neutralité.

C'est cette neutralité qui, depuis le Congrès de Limoges, a été violée. Je ne méconnais pas l'activité déployée par ceux qui, depuis, ont dirigé la Confédération ; ils ont prouvé quelle influence peut exercer une minorité active sur une masse indifférente ou insouciant. C'est ce qui explique que la Confédération a pu prendre la direction actuelle : anti-parlementaire à tendance anarchiste, anti-militaire, anti-patriotique.

. / ...

C'est ce moment que le Parti socialiste, par l'intermédiaire de la Fédération du Textile, a choisi pour établir des relations normales, temporaires ou permanentes, avec la Confédération du Travail, en vue d'une action révolutionnaire commune.

Je l'ai déjà dit autre part, ces relations ne peuvent s'établir, elles ne peuvent aboutir à une entente finale, parce qu'il y a une divergence profonde absolue, entre la méthode d'action et le but poursuivi par les deux organismes.

Ce que veulent les libertaires syndicalistes, ce n'est pas seulement repousser le parlementarisme pour lui préférer l'action directe, la pression exercée par les syndicats ; non, leur final est de supprimer l'Etat, de faire disparaître tout gouvernement de personnes, pour confier aux syndicats, aux fédérations, aux Bourses du Travail, le gouvernement des choses, la production, la répartition, l'échange, c'est-à-dire le communisme libertaire et intégral.

Le parti socialiste, au contraire, en attendant l'avènement final et très éloigné du pur idéal communiste, poursuit la suppression de la propriété et du patronat, pour instituer l'Etat socialiste-collectiviste, comme le régulateur du travail et le dispensateur de la richesse, par la conquête des pouvoirs publics.

Il y a entre ces deux solutions une opposition, au fond, irréductible, et l'entente ne pourrait pas durer longtemps si elle devait se produire, entre les représentants des deux conceptions, et cela d'autant moins que les anarchistes accusent à l'avance l'Etat collectiviste de devenir plus despotique que l'Etat bourgeois.

Voilà pourquoi il y a une opposition capitale entre le parti socialiste qui poursuit la transformation sociale par l'action parlementaire et la conquête des pouvoirs publics, et les syndicalistes libertaires, anti-parlementaires résolus, décidés à supprimer cet organisme social, l'Etat.

Et pourtant, il est bon de le signaler, les plus fervents libertaires reconnaissent que dans l'état social actuel, en présence de la faiblesse des organisations syndicales - le délégué des Garçons de magasins et des garçons livreurs, en réunion de commission, l'a déclaré - l'intervention des pouvoirs publics, de la loi, est nécessaire pour protéger les faibles. L'intervention des syndicalistes, partisans de l'action directe, auprès des membres du Parlement, auprès du gouvernement, indiquent bien que l'on ne peut repousser d'une façon absolue la protection légale. Et alors on s'explique les candidatures ouvrières pour arriver au Parlement. Cela ne m'empêche pas de déclarer qu'il y aurait danger à fonder de trop grandes espérances sur l'action légale, sur l'intervention de l'Etat ; il y a lieu de redouter aussi les conséquences des candidatures ouvrières. Que se portent candidats ceux qui se trouvent dans les rangs du syndicat, c'est bien ; mais il est funeste que ceux qui ont conquis la confiance de leurs camarades - chose difficile à réaliser dans le monde ouvrier, par l'exagération même des principes démocratiques, - il est funeste que ceux-là quittent leurs fonctions syndicales pour devenir des candidats aux fonctions politiques. Ils sèment le scepticisme parmi les travailleurs et favorisent l'accusation de n'avoir agi qu'en vue de se faire un tremplin de leur fonction syndicale. - La vérité, c'est que les

militants qui représentent une véritable force sociale, qui possèdent la confiance de leurs camarades, doivent rester avec eux et mettre leurs aptitudes au service de leur corporation.

D'autre part, les camarades Bousquet et Dhooghe ont reconnu eux-mêmes que cette intervention des syndicats auprès des fonctionnaires de l'Etat était inévitable. Et alors, pourquoi se montrer anti-parlementaire intransigeant ? Pourquoi nier l'utilité de la protection légale ?

Il ne peut donc être contesté que l'action syndicaliste et l'action politique, pendant une longue période transitoire, si ce n'est toujours, devront s'exercer avec profit.

Mais dans l'intérêt même de cette double action, en raison des divisions inévitables qu'une action commune pourrait produire - l'expérience l'a prouvé - il faut renoncer à une entente permanente ou temporaire entre la Confédération, entre les Syndicats et le Parti ouvrier. Chacun de ces organismes a son terrain d'action tout indiqué, délimité ; leur action sera convergente et non commune ni subordonnée.

Pour aboutir à une action parallèle, l'entente officielle n'est pas nécessaire ; par leur caractère socialiste, les membres du Parti ont l'obligation, en raison des principes qu'ils professent, doivent être les défenseurs des intérêts ouvriers, ils doivent spontanément agir dans ce sens.

Mais en affirmant la nécessité de cette action séparée, j'entends également que la Confédération, mieux que par le passé, doit observer une sincère neutralité, non seulement vis-à-vis du Parti ouvrier, mais vis-à-vis de tous les partis, et aussi en s'abstenant de faire de l'anti-militarisme, de l'anti-patriotisme et de propager les doctrines anarchistes. Ce n'est pas là le rôle de la Confédération.

Avec nos camarades, je reconnais que nous devons employer nos efforts pour obtenir que l'armée n'intervienne plus dans les grèves et cette neutralité de l'armée imposera aussi de plus lourdes responsabilités à ceux qui dirigent les mouvements ouvriers.

Mais les dirigeants de la Confédération violent la neutralité qu'elle doit observer en prenant parti pour telle ou telle doctrine, au milieu des rivalités qui se manifestent aujourd'hui.

L'anti-militarisme et l'anti-patriotisme appartiennent au domaine des opinions, et le camarade Pouget et ses amis ont affirmé que les syndicats ne devaient être que des groupements d'intérêts et non d'opinions, tous les salariés peuvent y être abrités sans que leurs convictions philosophiques aient à en souffrir.

La Confédération n'est pas une Eglise qui peut prétendre imposer un dogme quelconque. Personne aujourd'hui, pas plus les anarchistes que les partisans d'autres doctrines, ne peuvent affirmer l'infailibilité de leurs conceptions. La sociologie - objet de tant de controverses, - les lois si compliquées qui gouvernent les phénomènes sociaux, ne peuvent pas être invoquées avec la même certitude scientifique que les lois de la mécanique ou de la physique. Par conséquent, dans les organisations syndicales et à la Confédération, on ne doit pas affirmer la supériorité de telle ou telle doctrine, c'est aux seuls individus, dans leur pleine liberté, de se prononcer. Ne pas respecter la neutralité absolue qui

est dans le rôle de la Confédération, c'est semer la division dans les rangs ouvriers, c'est nuire à l'unité morale du prolétariat français, qui ne peut pas se réaliser exclusivement, il est vrai, par les organisations syndicales qui ont exclusivement un rôle économique à remplir.

L'action anti-militariste, anti-patriotique de la Confédération, est un obstacle sérieux, certain, au développement des syndicats. Elle blesse les convictions de nombreux travailleurs qui ont une autre idée de la mission des organisations corporatives. Persévérer dans cette voie, c'est préparer la désorganisation des groupements ou, tout au moins, c'est en réduire les effectifs et les rendre impuissants.

Je conclus donc en déclarant que la Confédération doit observer une neutralité absolue, non seulement au point de vue politique, mais au point de vue philosophique, en écartant la propagande libertaire anti-militariste et anti-patriotique, idées qui sont exclusivement du domaine individuel. Libre à chacun de les propager ou de les combattre, hors des syndicats.

C'est pour ces diverses raisons que je dépose la proposition suivante au nom d'un certain nombre de mes camarades :

"Le Congrès confédéral réuni à Amiens,

" Considérant :

" Que dans l'intérêt de l'union nécessaire des travailleurs dans leurs organisations syndicales et fédérales respectives, et pour conserver le caractère exclusivement économique de l'action syndicale, il y a lieu de bannir toutes discussions et préoccupations politiques, philosophique et religieuses du sein de l'organisme confédéral.

" Que la Confédération générale du travail, organe d'union et de coordination de toutes les forces ouvrières, tout en laissant à ses adhérents entière liberté d'action politique hors du syndicat n'a pas plus à devenir un instrument d'agitation anarchiste et anti-parlementaire, qu'à établir des rapports officiels ou officieux permanents ou temporaire, avec quelque parti politique ou philosophique que ce soit ;

" Affirme que l'action parlementaire doit se faire parallèlement à l'action syndicale, cette double action pouvant contribuer à l'oeuvre d'émancipation ouvrière et à la défense des intérêts corporatifs. "

P. COUPAT, Fédération des Mécaniciens ; A. KEUFER, Fédération du Livre ; L. MALARDE, Fédération des Tabacs ; H. SELIER, Fédération des Employés, Bourse du Travail de Puteaux ; E. GUERNIER, Bourse du Travail de Reims ; L. ROUSSEAU, Employés Reims, Châlons-sur-Marne ; LIMOUSIN, Bourse du Travail de Poitiers ; LIOCHON, Livre ; HASSON, Typographes de Lille ; HAMELIN, Livre ; SERGENT, Typographie parisienne ; JUSSERAND, Typographie parisienne ; RICHARD, Teinturiers de Reims ; RICHON, Bourse du Travail d'Épernay ; THEVENIN, Comptable de Paris ; TRAUT, Bourse de Belfort ; VALENTIN, Typos de Montpellier.

. / ...

PHILIPPE. - En abordant cette tribune, je serais aussi bref que possible. D'ailleurs, c'est notre devoir à tous.

Je m'étonne que beaucoup de camarades aient vu dans la proposition du Textile, l'introduction de la politique dans les syndicats. Ce n'est pas là notre opinion. Rien dans l'esprit, ni dans la lettre de la proposition, ne permet de trouver semblable chose. La question est posée par les événements. Le prolétariat croit qu'il y a un autre moyen que le syndicat pour arriver à des améliorations dans sa situation. Quand j'entendais Merrheim dire, tout à l'heure, que l'action directe était supérieure au bulletin de vote, je ne pouvais m'empêcher de penser, et je lui dis que dans les pays où il n'y a pas de suffrage universel, les travailleurs font la révolution pour l'obtenir. Déjà, des membres de la C.G.T. ont des relations, dans l'intérêt des travailleurs, avec des députés socialistes. Nous voulons voir ces rapports établis au grand jour, sans aucune cachotterie. Niel disait hier que l'Internationale était morte de la politique. Je dois rectifier cette appréciation. Guesde est le disciple de Karl Marx et pense comme lui que la politique doit être bannie de nos syndicats. Karl Marx a toujours banni la politique de l'Internationale.

Dans le Nord, il y a 60.000 syndiqués, et ce chiffre n'est pas exagéré.

Nous pensons que les baïonnettes des soldats ne doivent pas se dresser contre les travailleurs en grève. De cet anti-militarisme, nous en sommes. Mais nous pensons que si les syndicats doivent faire de l'anti-militarisme et de l'anti-patriotisme, il faut, à l'entrée d'un membre dans un syndicat, lui dire ce à quoi il s'engage, il faut lui dire qu'il devient anti-militariste et anti-patriote.

Les lois sont accordées en grande partie par l'action parlementaire : Le repos hebdomadaire a été obtenu par elle et c'est là un moyen qu'on ne doit pas refuser. Nous voulons qu'il n'y ait plus de politique à la C.G.T. et c'est pourquoi il faut voter la proposition du Textile.

BROUTCHOUX. - J'ai reçu mandat du camarade Cousteau, au nom de la Bourse du Travail de Narbonne qui déclare qu'elle n'a jamais demandé le concours des politiciens, je proteste, au nom du camarade Braud, de Dijon, contre le traité de philosophie de Niel.

Les jeunes doivent, ici, être entendus. Je ne veux pas de la cathédrale de Renard, même si on y met à l'intérieur le dogme de Niel. Nous avons réuni tous les mineurs et cela en dehors de la politique, de toute politique. Nous ne devons pas nous effrayer des mots. Politicien, pour moi, n'a aucun sens blessant.

NIEL. - Si le mot politicien n'a aucun sens blessant dans votre pensée, consentiriez-vous alors à dire le camarade politicien comme vous dites les camarades antiparlementaires.

BROUTCHOUX. - Oui, certainement.

Si tous les travailleurs doivent s'entendre pour réclamer des améliorations, ils doivent aussi faire la guerre à tous les parasites, à tous sans exception.

Nous n'empêcherons pas nos adhérents syndiqués de rester patriotes, mais quand dans une grève les soldats sont devant

. / ...

nous, il faut bien que le syndicat agisse. Nous combattons tous les parasites, le curé, les magistrats qui sont de cette catégorie. La magistrature est encore un instrument de classe. Rappelez-vous le jugement Jaluzot. Le même jour, un pauvre travailleur de passage fut condamné impitoyablement pour une peccadille. Le syndicat a une supériorité réelle sur tous les partis, même sur le parti socialiste qui, à Lens, compte dans ses rangs des agents de police, des huissiers, etc. Donc, pas de rapports possibles. Le syndicalisme, pour nous, doit se dresser contre l'Etat qui est destiné à maintenir la balance actuelle entre les classes. Il ne peut pas en être autrement. Les gouvernements sont tous réactionnaires. On enregistre les volontés du peuple, quitte à ne rien lui donner. Le ministère actuel en est un exemple. Clémenceau a fait envahir par les soldats les Maisons du Peuple, les soupes communistes, etc. Si Clémenceau a fait cela, que feront les autres ? Notre syndicat des mineurs a demandé l'entente avec le syndicat Basly, nous avons trouvé contre l'unité, Goniaux et Cadot, parce qu'ils avaient peur qu'on leur reproche de s'allier avec un syndicat qu'on traitait d'anarchiste. Il eût été préférable, au lieu de voir deux camarades gagner 25 francs, obtenir, pour les mineurs, 8 francs pour 8 heures. Un candidat se sert, selon le cas, des intérêts des commerçants ou de celui des ouvriers. Quand les bourgeois nous traitent de brigands, c'est que nous faisons de la bonne besogne. Le Procureur de Béthune déclara avoir pris son réquisitoire dans l'Humanité, lors de mon passage devant le Tribunal de Béthune. Le chef de ce journal avait intérêt pour sa politique, à dénaturer nos actes.

On dit que Bakounine et Kropotkine sont des anarchistes raisonnables et nous, qui appliquons leurs doctrines, on nous traite de bandits.

Je prétends que l'anti-militarisme doit se faire dans les syndicats. Rouanet, un socialiste, déclare que l'armée dans les grèves, est attentatoire à la liberté de la grève. Et il a raison.

Le syndicat, s'il doit se confiner dans la légalité, est un bien piètre instrument.

Il est plus difficile d'être syndiqué que d'être électeur. Au syndicat, il faut faire un effort, pour être électeur, pas d'effort à faire.

Forcément, devant la barrière capitaliste formée par les baïonnettes, les travailleurs font de l'action directe. Les patrons ne se soumettent pas aux lois tant aimées par les socialistes du Nord. Et les soldats sont là pour les protéger. Des travailleurs organisés ont obtenu la journée de huit heures sans le secours de l'action législative.

On constate des anomalies stupéfiantes.

Le ministre Dubief, à Lille, a été conspué par les socialistes du Nord. Quelques temps après, deux ministres, Bienvenu-Martin et Ruau sont venus à Lens pour inaugurer une maison du Peuple jaune. Les camarades du Pas-de-Calais ont demandé l'appui des camarades du Nord pour conspuer ces ministres. Le Travailleur refusa d'insérer notre appel. Nous avons accueilli au cri de : " A Limoges ! " les deux ministres en question.

On prétend qu'il y a trois courants. On dit que la C.G.T. a fait une politique anarchiste. Il faut discuter. Est-ce que

l'A.I.A. a demandé à faire l'alliance avec la C.G.T. ?

NIEL. - Je regrette d'avoir à déclarer que BROUTCHOUX commet une erreur absolue ; dans un récent numéro du *Libertaire*, il y avait l'ordre du jour du Congrès que l'A.I.A. devait tenir à Limoges ; et parmi les questions, il y en avait une ayant trait aux relations à établir entre l'A.I.A. et la Confédération.

COUPAT dit que si Basly a fait de la politique au syndicat il a eu tort.

BROUTCHOUX rappelle la convention d'Arras. Il montre que les Compagnies minières ont maintenu la date de cette convention, malgré la baisse des salaires. Basly et Lamendin ont dit que c'était grâce à leur influence que cela était obtenu. C'est donc qu'ils n'étaient pas dangereux pour les dividendes des Compagnies.

J'aime mieux voir la C.G.T. s'engager dans la voie des Pivoteau et des travailleurs de Fressenneville que dans celle suivie par les Millérand, les Augagneur et autres charlatans.

COUSTEAU. - La Bourse du Travail de Narbonne répudie toute politique dans les syndicats. Si nous avons été trompés autrefois, aujourd'hui nous ne nous laisserons plus bernier par les charlatans politiques. Comme je l'ai déjà dit, hier encore : A bas toutes les politiques. Toutes les lois sont mal faites. L'inspecteur du travail de Carcassonne, fonctionnaire du Gouvernement, était avec les patrons contre les ouvriers, pour l'application du repos hebdomadaire. Le Syndicat des Employés lui a même voté un blâme et demandé sa révocation.

DOIZIE déclare qu'il ne sera pas disert. Il ne veut pas essayer de faire prédominer un mode d'action sur un autre. Si je votais, je repousserais la proposition du textile ; mais je ne veux pas infliger de blâme aux politiciens qui comptent parmi eux, de bons syndiqués.

Je désire qu'on écarte la politique des syndicats, mais qu'on n'aggrave pas la situation en y faisant de la politique abstentionniste et anti-militariste.

Nous entendons toujours les mêmes injures à la Confédération du Travail.

Il lit l'ordre du jour suivant :

" Considérant qu'un syndicat doit grouper dans son sein
" tous les membres d'une corporation sans distinction d'opinions
" politique ou religieuse ;

" Considérant que l'adhésion à un parti politique quel-
" conque aurait pour résultat certain de diviser les syndicats en
" autant de fractions qu'il existe de nuances politiques ou phi-
" losophiques et que ce serait l'émiettement, c'est-à-dire la mort
" des syndicats ;

" Considérant aussi que si le syndicat a le devoir de
" conserver son autonomie et de ne pas introduire la politique
" dans son sein, ce devoir implique qu'il ne doit pas tolérer da-
" vantage la politique d'abstention électorale dirigée le plus
" souvent contre un Parti qu'un grand nombre d'ouvriers considè-
" rent comme le Parti de leur classe ;

" Le Congrès corporatif d'Amiens :

. / ...

" Repousse énergiquement toute tentative de fusion ou
" de confusion avec un parti politique quelconque ;

" Emet le voeu que la Confédération générale du Travail,
" en lutte contre le patronat et le Parti socialiste, parti d'op-
" position aux intérêts capitalistes, doivent observer, vis-à-vis
" l'un de l'autre, la neutralité la plus absolue ".

L. DOIZIE, Bourse de Cahors ; VAYSSE, de Tulze.

DOIZIE fait remarquer ensuite aux camarades anti-votards, que leur action anti-votards n'est pas exclusive. N'ont-ils pas envoyé Luquet et Bousquet aux conseils des Prud'hommes, qui n'est pas un terrain de lutte, pas plus que le Conseil supérieur du Travail.

PARVY regrette d'être obligé de parler si tard. Vous avez entendu, dit-il, le secrétaire de la Céramique déposer une proposition dont je suis un des pères, et, à ce titre, je serais un père dénaturé, si je ne venais prendre la défense de ce qui est un peu mon enfant.

Il faut savoir exactement, pour juger la question des rapports, ce que c'est qu'un syndicat. Niel disait qu'il était la réunion de tous les ouvriers, de tous les exploités, à quelques opinions politiques, philosophiques ou religieuses, mais lorsque vous leur avez dit cela, vous vous hâtez de leur dire que vous poursuivez la disparition du salariat, du patronat. Je considère que pour être partisan de cela, il faut être autre chose qu'un simple radical, radical-socialiste, opportuniste ou clérical, et comme la disparition du salariat n'est pas l'opinion de tous les syndiqués, vous comprenez que l'air ne serait pas respirable pour ceux qui ne sont pas des éléments de transformation sociale.

Puisqu'on ne reconnaît pas l'utilité du Parlement et de la politique, les membres de la C.G.T. en ont fait lorsqu'ils s'adressèrent à Sembat pour amener son intervention dans l'affaire anti-militariste. Cette façon de procéder est la même qu'emploient les patrons lorsqu'ils refusent de traiter avec les organisations syndicales, qu'ils ne veulent traiter qu'avec leurs ouvriers, et cela individuellement.

Je ne vous demande pas d'inscrire dans les statuts d'établir des rapports avec ce que vous appelez les politiciens.

On nous a dit que les rapports de la C.G.T. avec le Parti socialiste ne pouvaient s'effectuer parce que, dans le Nord, il y avait des ouvriers misérables. Ce n'est pas un argument. Lorsque vous avez exercé votre action directe, lorsque vous avez forcé, par votre agitation, le Parlement à faire une loi, cette loi est-elle parfaite ? Vous vous en plaignez. Mais, qu'avez-vous fait pour que cette loi soit bonne ?

Ceux qui parlent de politique se font un devoir de frapper sur le socialisme et sur celle des "sales politiciens", comme ils disent.

La Fédération nationale de la Céramique considère qu'à côté de l'action directe que nous préconisons, il y a d'autres moyens d'actions ; il ne faut pas imposer un seul credo à la classe

... / ...

ouvrière. Nous ne nous contentons pas du simple bulletin de vote. Je suis un de ceux qui croient, j'ai appartenu au parti Guesdiste, que tous les moyens sont bons qui peuvent amener le prolétariat à sa libération.

Dans la situation actuelle, il y a un danger à établir des rapports avec la C.G.T. et nous lisons dans la déclaration de la Céramique :

" La Fédération de la Céramique va soumettre à l'étude des syndicats adhérents, la motion suivante qui sera proposée et défendue par ses délégués au Congrès d'Amiens, lorsque viendra en discussion la proposition du Textile :

" Le Congrès confédéral d'Amiens,

" Considérant que les organisations syndicales poursuivent l'établissement d'une législation qui améliore les conditions de travail et qui perfectionne les moyens de lutte du prolétariat.

" Considérant, d'autre part, que si la pression, l'action directe, exercées par les syndicats sur les pouvoirs publics ont une valeur indiscutable, il est au moins aussi vrai qu'elles ne sauraient être suffisantes et que l'action menée au sein même des assemblées qui ont pouvoir de légiférer est un complément nécessaire que, seul un parti politique est en état de fournir ;

" Considérant que le parti socialiste - organisation politique du prolétariat - poursuit la réalisation des revendications syndicales et seconde la classe ouvrière dans les luttes qu'elle soutient contre le patronat ; qu'il est donc le parti qui mène cette action complémentaire ;

" Le Congrès se prononce en faveur d'un rapprochement entre la Confédération générale du travail et le parti socialiste. Il décide que chaque fois que les deux organisations seront d'accord sur le but à atteindre, l'action des syndicats pourra se combiner temporairement par voie de délégation avec celle du parti socialiste, sans que ces deux organisations puissent jamais se confondre :

" Le Congrès, malgré son désir d'entente, croit cependant prématurée la réglementation des rapports entre les deux organisations, par la création d'un organisme quelconque, et préfère s'en remettre aux événements du soin de préparer celui qui sera le meilleur, parce qu'il sortira des faits eux-mêmes.

" D'ailleurs, le Congrès, constatant que dans maintes circonstances et dans de nombreux centres l'entente existe, on est en voie de réalisation : enregistre avec plaisir cette tendance vers l'harmonie des efforts ; fait des vœux pour qu'elle s'accroisse et décide d'attendre, pour la création du rouage qui faciliterait les rapports de la Confédération générale du travail avec le parti socialiste, le moment où l'entente entrée définitivement dans les moeurs se sera imposée à tous comme une nécessité évidente.

" En attendant et dans l'espoir que le parti socialiste usera de réciprocité, le Congrès demande aux militants de mettre fin aux polémiques qui, en divisant les forces ouvrières, en lassant les énergies, servent seulement les intérêts du patronat et du régime capitaliste ".

. / ...